

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2013

STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1410)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE18

présenté par
Mme Erhel, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

A l'alinéa 9, substituer aux mots :

« de la civilisation »,

le mot :

« du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Évoquer l'existence d'une civilisation numérique semble excessif, même si le développement du numérique produit des effets comparables à ceux résultant de la production de l'électricité. Se référer au seul essor du numérique apparaît plus approprié.